



ÉTATS GÉNÉRAUX DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

Région Centre-Val de Loire

BILAN DES ETATS GENERAUX FORUM AGRICULTURE

Sommaire

Présentation Agriculture et Forêt	p. 2
- L'agriculture et la forêt en région Centre-Val de Loire	p. 3
- La stratégie agricole régionale	p. 4
- L'action de la Région Centre-Val de Loire pour soutenir les acteurs agricoles et forestiers	p. 5
Restitutions des Ateliers	p. 7
- Atelier « Agriculture de demain » : Transition agro-écologique : comment relever le défi ?	p. 8
- Atelier « Alimentation » : IAA, circuits de proximité : quel développement pour une alimentation de qualité en région ?	p. 16
- Atelier « Compétences - Emplois » : Management, ressources humaines, formations : l'agriculture, une profession en mutation.	p. 25
- Atelier « Performance de notre agriculture » : Innover, comment ? Pourquoi ?	p. 30

VENEZ PARTAGER VOTRE VISION DE **L'AGRICULTURE** EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Chiffres clés

- ✓ **23 239 exploitations agricoles** en 2013 dont la taille moyenne est de 94 hectares
- ✓ **36 530 emplois à temps plein** en agriculture dont 23 940 en main d'œuvre familiale
- ✓ **39 050 hectares en agriculture biologique** en 2013, 42 135 hectares en 2014 dans 844 exploitations agricoles et plus de 55 000 hectares en 2015
- ✓ Valeur produite par l'agriculture régionale hors subvention **4,1 milliard d'euros** dont 3 milliards d'euros en productions végétales
- ✓ Balance commerciale 2013 des produits agricoles **+ 177 000 000 euros** contre - 514 000 000 € pour les produits IAA
- ✓ **98 % de surface viticole en Appellation d'Origine Protégée** et 5 Appellations d'Origine Protégée fromagères caprines
- ✓ **26 % de la superficie régionale en forêt - bois**
- ✓ Récolte de bois en 2013 **2 100 000 m³**

L'agriculture en région Centre-Val de Loire

La nouvelle carte des régions a fait évoluer la visibilité agricole de la région Centre-Val de Loire qui était la première région de France, en Surface Agricole Utile (SAU) avec 2,4 millions d'hectares soit 8,31 % de la SAU de la France métropolitaine. Les terres arables représentent 88 % de la SAU régionale contre 66 % au niveau national et l'agriculture regroupe 3,37 % des emplois de la région contre 2,77 % au niveau national.

Du point de vue des productions, les céréales et les oléagineux représentent 71 % de la SAU. Plus généralement les productions végétales représentent 78 % de la Production Brute Standard du territoire, grâce notamment à des conditions pédoclimatiques favorables et à l'utilisation de l'eau en irrigation, qui permet une régularité quantitative et qualitative de ces productions. La forte dominance des productions végétales ne doit pas masquer la présence d'exploitations sur des systèmes très spécialisés comme la viticulture ou l'arboriculture ou des systèmes mixtes polyculture - élevage qui constituent une caractéristique forte du territoire régional et un réel atout en termes de biodiversité et de paysage.

Environ la moitié du territoire régional (sud régional) est classée en « zones défavorisées simples », la proportion de la SAU régionale en zone défavorisée variant selon les départements : de 76 % et 70 % dans l'Indre et l'Indre-et-Loire à 14 % dans le Loir-et-Cher et 0 % en Eure-et-Loir. L'élevage est très répandu dans ces zones (83 % des élevages régionaux bovin-viande ou 75 % des élevages d'ovins et caprins) mais ce sont les exploitations de grandes cultures qui y sont majoritaires. Cela illustre la prédominance des « zones intermédiaires » dans notre région.

La région Centre-Val de Loire est une grande région agricole. Pour autant, elle a perdu 54 000 ha de SAU en 10 ans soit l'équivalent de près 600 exploitations agricoles moyennes. Elle est dans le peloton de tête des régions avec la plus forte artificialisation des sols.

Par ailleurs, l'Agriculture Biologique ne représente que 1,8 % de la SAU même si une dynamique forte est à nouveau en place depuis 2014. De nombreuses productions disposent de signes officiels de qualité permettant de lier l'activité au territoire. Cependant, seulement 10 % des exploitations de la région sont sous signe de qualité.

Ces spécificités agricoles régionales sont soumises à de fortes restructurations. Pour l'arboriculture, 45 % des surfaces ont disparu en 10 ans ; les exploitations orientées vers la viticulture et l'élevage (bovin et ovin) accusent une forte régression (40 % des exploitations en moins depuis 2000). C'est également le cas pour les exploitations en polyculture-élevage (- 44 % en 10 ans). La diminution du nombre d'exploitations d'élevage entraîne une augmentation des coûts de collecte et une sous-utilisation des outils d'abattage...

Le nombre d'exploitations moyennes et grandes (qui ont une Production Brute Standard supérieure à 25 000 € par an) est de 18 410 exploitations. La Production Brute Standard a également baissé de 5 % en 10 ans avec une forte dépendance aux aides. Dans ce contexte, les professionnels des filières agricoles doivent en permanence adapter leurs outils de production et leurs pratiques, y compris à l'approche de la cessation d'activité.

Fin 2012, les industries agroalimentaires comptent 462 établissements regroupant 23 900 emplois en région Centre-Val de Loire. Bien que ce secteur occupe une place

importante au sein de l'économie régionale, tissu diversifié essentiellement composé de PME, il ne représente que 2,4 % de l'emploi total.

Avec 26 % du territoire régional, la région Centre-Val de Loire était, avant fusion des régions, la 4e région par sa surface forestière avec 940 000 ha. Nos forêts sont composées de 65 % de chêne contre 32 % au niveau national. La forêt privée prédomine très largement (85 %) avec des tailles de propriétés supérieures à la moyenne nationale. Depuis 25 ans, la forêt régionale gagne environ 2 000 hectares chaque année. Elle progresse notamment au détriment des terres agricoles de la Sologne et de l'Orléanais.

Avant fusion des Régions, la région se plaçait au 7e rang pour le volume de bois récolté et au 12e rang pour le volume de bois scié. Structurellement, il existe un fort découplage entre la matière première produite en région Centre-Val de Loire, très majoritairement feuillue, et la demande de l'industrie essentiellement en bois résineux.

La stratégie agricole régionale

Le soutien à l'agriculture et à l'activité forestière est une compétence partagée entre l'État et les Régions. Depuis 2 ans, les régions sont autorités de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural décliné dans le Programme de Développement Rural, approuvé pour la région Centre-Val de Loire, en octobre 2015.

La stratégie de développement de l'Agriculture et de la Forêt de la Région Centre-Val de Loire, adoptée en juin 2006, se décline en 6 axes d'intervention prioritaires :

- créer une dynamique de filières agricoles,
- créer une démarche d'animation transversale des filières agro-alimentaires,
- agir sur l'installation et l'emploi,
- renforcer le développement de l'Agriculture Biologique,
- soutenir la diversification des activités et la plus grande autonomie d'approvisionnements en intrants,
- favoriser le développement commercial des productions régionales.

Cette stratégie est mise en œuvre depuis 9 ans à travers des outils complémentaires et cohérents qui répondent à des objectifs communs de fédération des acteurs et d'impulsion d'une dynamique par filière, selon une même méthode qui combine diagnostic, identification des enjeux, stratégie et plan d'actions. Ces approches mobilisent des outils financiers différents selon l'échelle de territoire : les « CAP filières », régionaux, et les « filières locales », territorialisées et mises en œuvre dans les contrats régionaux de solidarité territoriale. Ces programmes par filières sont complétés par les programmes agricoles transversaux et les volets agricoles des contrats régionaux de solidarité territoriale.

L'action de la Région Centre-Val de Loire pour soutenir les acteurs agricoles et forestiers

Les « CAP filières » structurent la politique agricole régionale. Chacune des grandes filières régionales, 13 filières agricoles, bovin viande, bovin lait, viandes blanches (porcs, volailles, lapins), ovin, caprin, équin, apiculture, arboriculture, horticulture - pépinière, viticulture, semences, légumes, grandes cultures et la filière forêt - bois, est couverte par un CAP filière de 4 ans. Les filières se sont organisées pour préparer des projets de filières, que la Région accompagne avec les CAP filières et, depuis 2015, avec le Fonds européen agricole pour le développement rural ou « FEADER ». Les CAP filières s'attachent à renforcer le lien entre la recherche et l'expérimentation et la filière ; à mettre l'accent sur l'innovation ; à prendre en compte l'emploi, les conditions de travail et les besoins de formation ; à veiller à une bonne articulation entre filières organisées et circuits de proximité ; à réfléchir sur les impacts environnementaux et l'évolution vers des filières non OGM ainsi que sur l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage et des territoires.

Chaque CAP filière est un programme composé de projets collectifs, de financement de l'expérimentation et du transfert, de mesures de financement des investissements, de conseil et d'appui technique individuel et/ou collectif, de financement de l'animation du programme et de la communication. Les CAP filières élevage déclinent le programme « herbe et fourrages » qui accompagne, avec une approche transversale, l'évolution vers des meilleures pratiques de gestion des pâturages.

Par ailleurs, au-delà des subventions aux entreprises prévues dans les CAP filières, la Région a contribué à la mise en place de 3 fonds de garantie avec la SIAGI, dont deux dans le cadre de deux CAP filières, le CAP filière viandes blanches et le CAP filière forêt - bois.

Les filières locales complètent les CAP filières, sur les filières territorialisées, comme des Appellations d'Origine protégée ou des productions impliquant peu d'agriculteurs, avec les mêmes objectifs généraux. En l'absence de filière locale, les contrats régionaux de solidarité territoriale permettent d'accompagner la diversification agricole et le développement de circuits alimentaires de proximité, le développement de l'agriculture biologique et l'acquisition de matériels en commun par les coopératives d'utilisation de matériel agricole ou CUMA.

En complément et en cohérence avec les CAP filières, la Région intervient également à travers trois politiques transversales. L'installation et l'emploi font l'objet de politiques spécifiques, avec des dispositifs d'accompagnement des cédants et d'appui aux projets d'installation, d'appui aux services de remplacement et au programmes de gestion des ressources humaines et des compétences, d'appui à la « multifonctionnalité de l'agriculture » qui permet d'accompagner les actions de structuration, notamment collectives, liées à l'installation et la transmission du réseau Inpact. Tous ces projets sont

encadrés par un appel à projets annuel « installation - transmission » commun entre l'État et la Région.

Le soutien à l'agriculture biologique est intégré dans chaque CAP filière et fait également l'objet d'une politique transversale spécifique via un soutien à l'animation et à la structuration de la filière, via un accompagnement individuel aux entreprises ayant un projet de conversion, via une aide à la certification notamment.

La Région soutient également la promotion des productions agricoles en déclinant la stratégie d'accompagnement de ses filières alimentaires définie en 2012. Le volet agriculture de cette stratégie, permet à la Région de travailler sur l'approvisionnement de la restauration collective, de soutenir les salons de la gastronomie régionaux, d'organiser avec la chambre régionale d'agriculture la présence au salon international de l'agriculture de Paris ou de soutenir la signature régionale « C du Centre » dont l'objectif est de renforcer et de fédérer les acteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire et de faciliter l'acte d'achat de produits auprès des consommateurs régionaux.

ATELIERS

Les restitutions

ATELIER

« Agriculture de demain »

Transition agro-écologique, comment relever le défi ?

Introduction

Cet atelier est celui qui a rassemblé le plus grand nombre d'exploitants agricoles. Au-delà de l'impact majeur pour les entreprises régionales des évolutions à conduire pour réussir la transition agro-écologique, les participants ont au préalable réfléchi et partagé l'ambition régionale pour notre agriculture demain.

Dans une agriculture mondialisée et au regard des enjeux environnementaux et climatiques, quels modèles, demain, pour nos exploitations agricoles ?

L'atelier a permis de partager l'ambition générale de s'inscrire dans une agriculture durable et performante en termes économique, environnemental et social. Les **objectifs de l'agro-écologie ont été validés** : une agriculture viable et transmissible, qui favorise le partage de la valeur ajoutée, qui préserve les ressources, deux principalement, la biodiversité (domestique et sauvage) et l'eau, et qui préserve l'emploi.

La nécessité de prendre en compte la diversité des terroirs, des modes de production et des marchés a à nouveau été réaffirmée ainsi que son corollaire, **ne pas les opposer**, pour construire des modèles adaptés.

Enfin, cette première discussion générale a également mis en avant la nécessité d'accompagner les mutations par un écosystème de soutien solide, la transmission des innovations et des savoir-faire, sous réserve d'une capacité d'investissement des entreprises agricoles.

Comment minimiser les impacts sur l'environnement des pratiques agricoles et mieux utiliser les ressources et les facteurs de production ?

Une fois l'ambition partagée, les participants ont réfléchi aux leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs de l'agro-écologie, en particulier sur les aspects environnementaux. Sur cet aspect, **l'approche agro-écologique a été validée** : les participants ont mis en avant la nécessité de privilégier une approche système à toutes les échelles (notamment sur le redéveloppement de la polyculture). Par ailleurs, ils ont mis en avant la nécessité de favoriser l'anticipation, de redonner une responsabilité opérationnelle et stratégique aux agriculteurs.

En matière de gestion de l'eau, la volonté de mieux la gérer (stockage et modes d'irrigation) est partagée et l'importance du sujet fait consensus. C'est par ailleurs une

nécessité vitale pour certaines cultures, c'est également important pour assurer la diversité des cultures au sein des exploitations et pour l'autonomie fourragère.

Enfin, les leviers que sont la recherche, la formation et la diffusion des savoir-faire ont été soulignés.

Comment faire reconnaître et valoriser économiquement, au profit des exploitants agricoles, les efforts réalisés dans le cadre de l'agro-écologie ?

L'enjeu est d'aller vers une rémunération qui tienne compte du service écologique et de l'acte de production. Il faut d'abord réfléchir aux marchés ciblés (proximité de Paris, marchés locaux) afin qu'il puisse y avoir une vraie correspondance avec les attentes des consommateurs (notion de valeur utile apportée).

Plusieurs pistes de travail ont été esquissées, comme conduire une communication positive, par les agriculteurs eux-mêmes, mais également via les labels et certifications et faire porter les projets par les filières.

Quelles politiques publiques vous semblent nécessaires à mettre en place pour accompagner cette transition ?

La gestion du risque pris par les agriculteurs pour les changements de pratiques (liées à l'innovation) doit être financée : les investissements, les aléas via une assurance contre les pertes de revenu.

Il faut pouvoir soutenir l'accompagnement par des groupes de développement, des mises en réseaux, des plates-formes d'étude indépendantes, des expérimentations.

La structuration des marchés doit être soutenue en même temps que les circuits courts, ce qui renvoie à nouveau à la complémentarité des modèles. Il faut pouvoir renforcer la commande publique par les collectivités locales et enfin travailler en transversalité sur les aides publiques régionales et européennes.

Quelle autre problématique liée à l'agro-écologie, qui n'a pas été traitée pendant cet atelier, jugez-vous essentiel d'évoquer ?

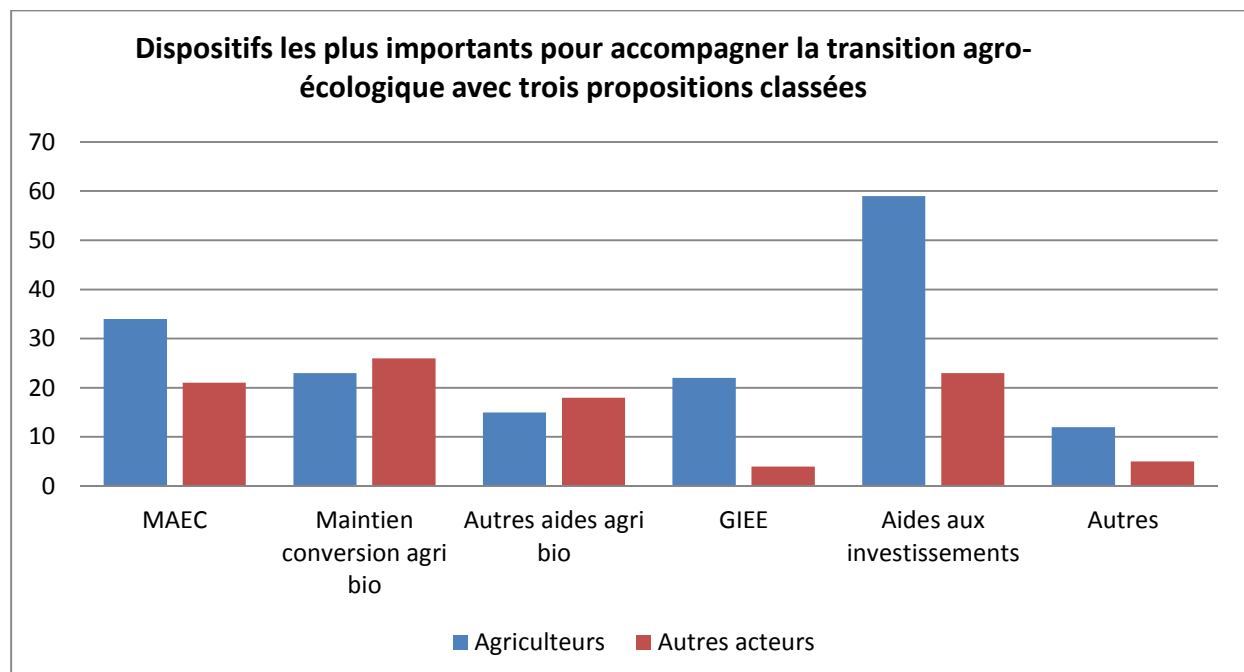
En conclusion, trois autres sujets non directement traités dans cet atelier ont été cités : l'accès au foncier (et la problématique particulière du rachat des terres agricoles par des puissances étrangères) ; les différences de réglementations entre les pays et la distorsion de concurrence que cela induit ; la nécessité de dégager plus de valeur ajoutée pour le secteur agricole, qui implique plus de transformation en local.

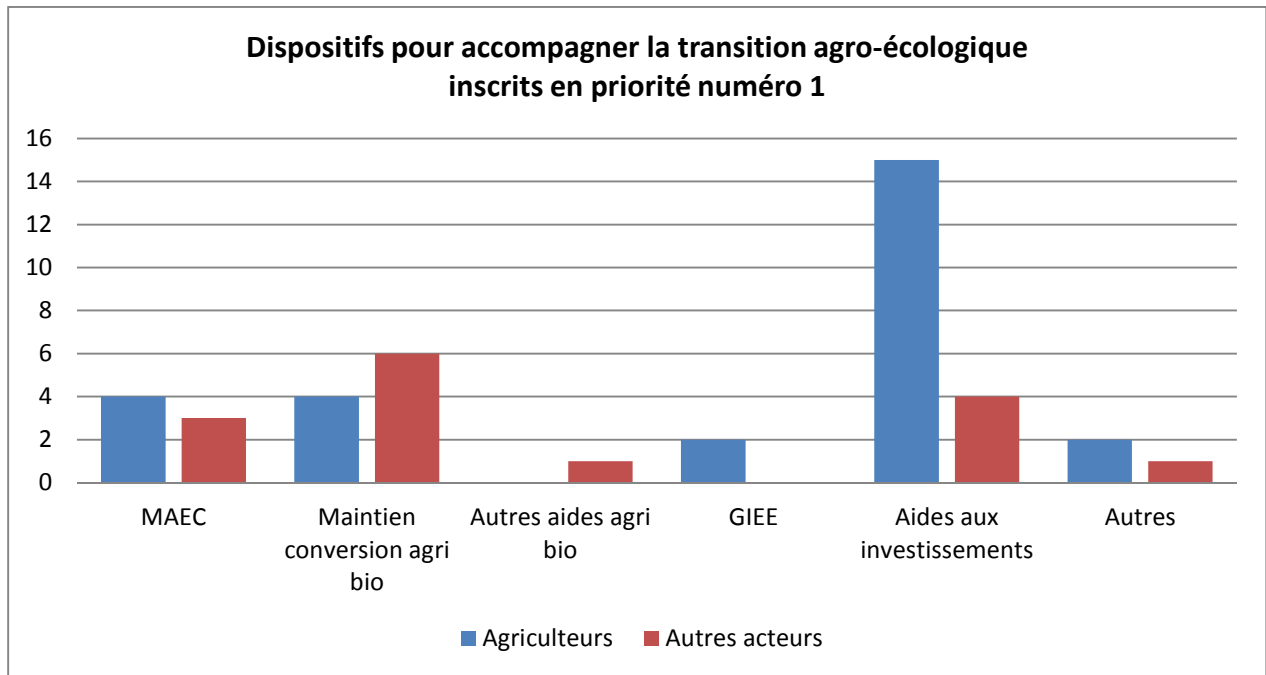
ATELIER AGRICULTURE DE DEMAIN

A l'issue du débat, 64 livrets remplis ont été restitués dont 54 étaient exploitables (c'est-à-dire que les questions étaient remplies et le secteur d'activité du participant était indiqué) : **35 livrets remplis par des exploitants agricoles (ou des professionnels de la filière forêt – bois) et 19 livrets remplis par les autres représentants de l'écosystème régional** (des élus, des techniciens des structures agricoles, des associations, des représentants de l'Etat et des collectivités...).

Les deux catégories de réponses ont été exploitées de manière séparée afin d'avoir une analyse particulière des réponses des exploitants agricoles. La plupart des questions à choix multiple proposaient de retenir trois réponses classées par ordre de priorité. Trois informations différentes ont été traitées : les propositions qui ont recueilli le plus de suffrages cumulés (en additionnant le rang et le nombre d'occurrences), les propositions qui ont été inscrites le plus en priorité numéro 1 et les propositions qui ont été le plus souvent non retenues. La méthode utilisée a été la même pour les quatre ateliers.

Question 1 : quels sont les dispositifs les plus importants pour accompagner la transition agro-écologique ?





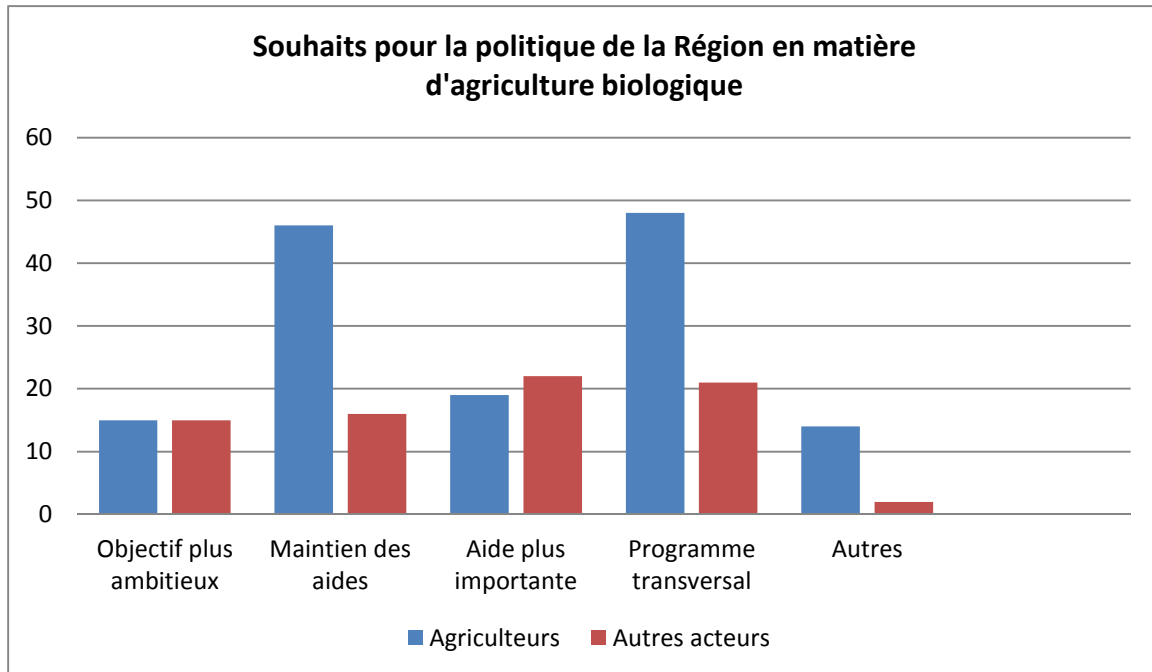
En résumé : Pour accompagner la transition agro-écologique, les exploitants agricoles souhaitent être accompagnés dans leurs investissements. Les autres partenaires souhaitent que les moyens aillent avant tout sur l’agriculture biologique. Les GIEE ne sont pour l’instant pas connus et/ou mis en avant, peu par les agriculteurs et très peu par les autres acteurs.

Les réponses des agriculteurs sont sensiblement différentes de celles des autres participants pour cette question.

Pour les exploitants agricoles, le dispositif en place le plus le important est, et de loin, un dispositif d’aides aux investissements favorables à l’agro-écologie. C’est le dispositif le plus souvent cité, par les deux tiers des exploitants, et également le plus souvent cité comme la priorité numéro 1. Les mesures agro-environnementales et climatiques arrivent en deuxième position. Trois autres propositions sont beaucoup moins importantes pour les agriculteurs, les GIEE et les « autres aides à l’agriculture biologique » ne sont jamais cités comme facteur le plus important.

Parmi les autres acteurs, les aides à l’agriculture biologique (MAB-CAB et autres dispositifs) sont beaucoup plus massivement citées et les GIEE apparaissent encore moins.

Question 2 : quels sont les souhaits pour le développement de l'agriculture biologique ?

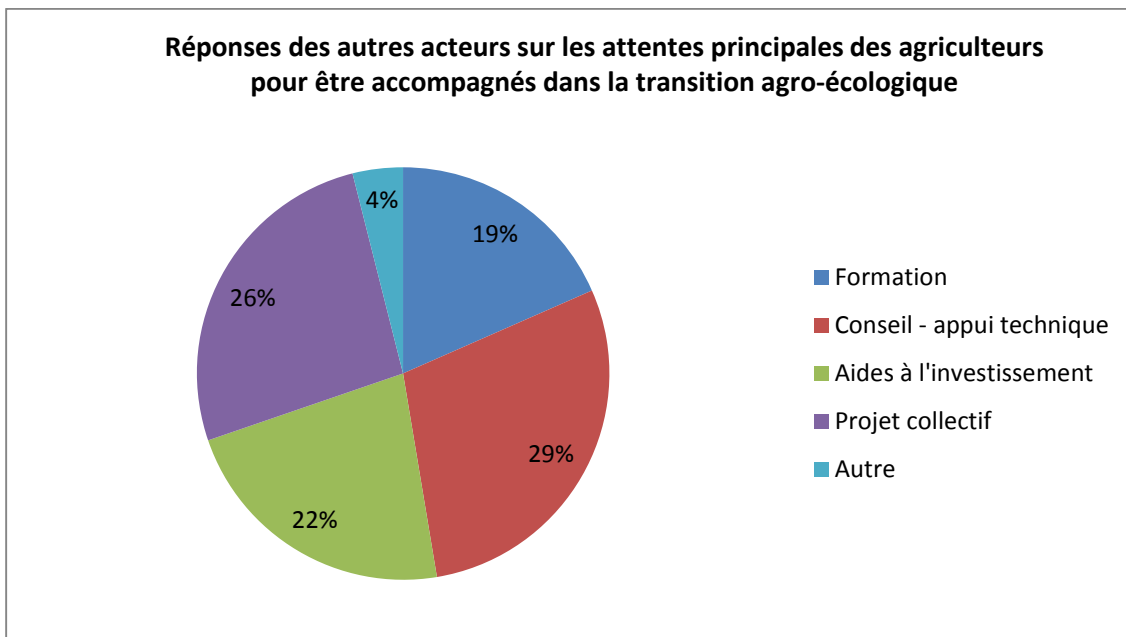
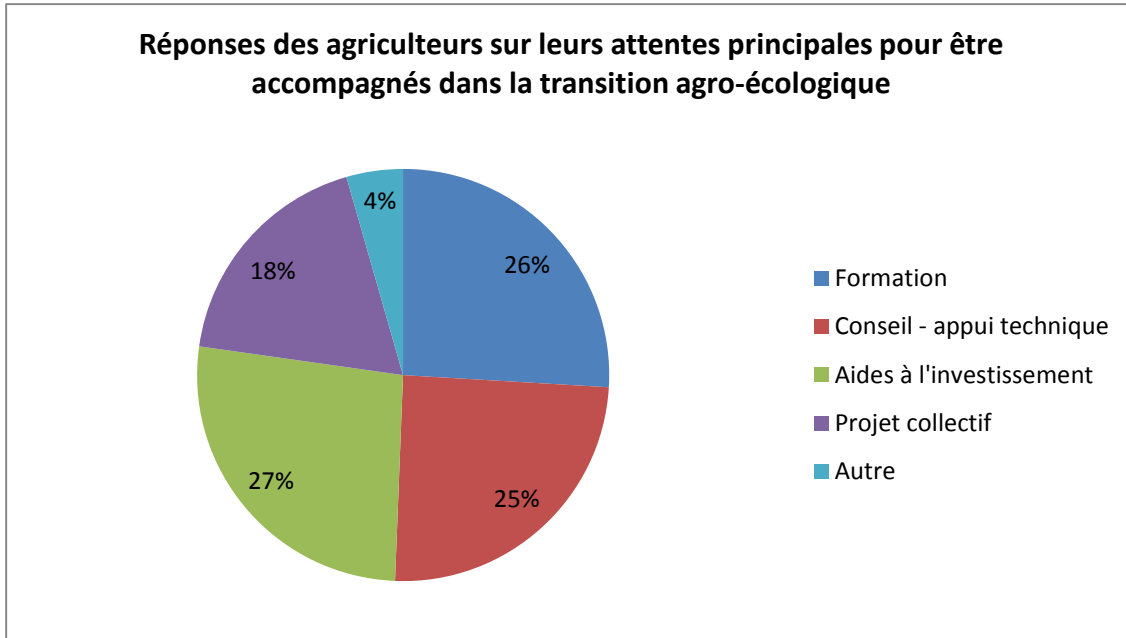


En résumé : Il y a un consensus sur l'ambition affichée par la Région en matière d'agriculture biologique et sur le maintien des moyens mis en place par la Région. Les exploitants agricoles souhaitent un maintien de l'effort mais mettent en avant la nécessité de ne pas oublier les agriculteurs conventionnels. Les autres partenaires sont plus nombreux à souhaiter, eux, une politique agriculture biologique plus ambitieuse et mieux dotée.

Sur cet item également, les réponses des agriculteurs sont sensiblement différentes de celles des autres participants. Pour les exploitants agricoles, les deux souhaits très largement prioritaires sont de maintenir un programme transversal Agriculture Biologique dans les interventions de la Région avec une déclinaison dans les CAP filières et de maintenir les moyens en place. L'augmentation des moyens sur cette politique et un rééquilibrage en faveur de l'agriculture conventionnelle (qui n'était pas dans la liste des réponses mais a été citée à plusieurs reprises dans la case « autres ») ressortent avec le même ordre de grandeur. Enfin, le fait que la Région se dote d'un objectif à échéance 2020 plus ambitieux arrive en dernier des souhaits proposés et n'apparaît pas comme priorité numéro 1 pour ceux qui l'ont malgré tout retenu.

Chez les autres partenaires, une politique d'aide plus importante, via un programme transversal décliné par filière est la priorité. Se doter d'un objectif plus ambitieux est également cité beaucoup plus que parmi les exploitants agricoles.

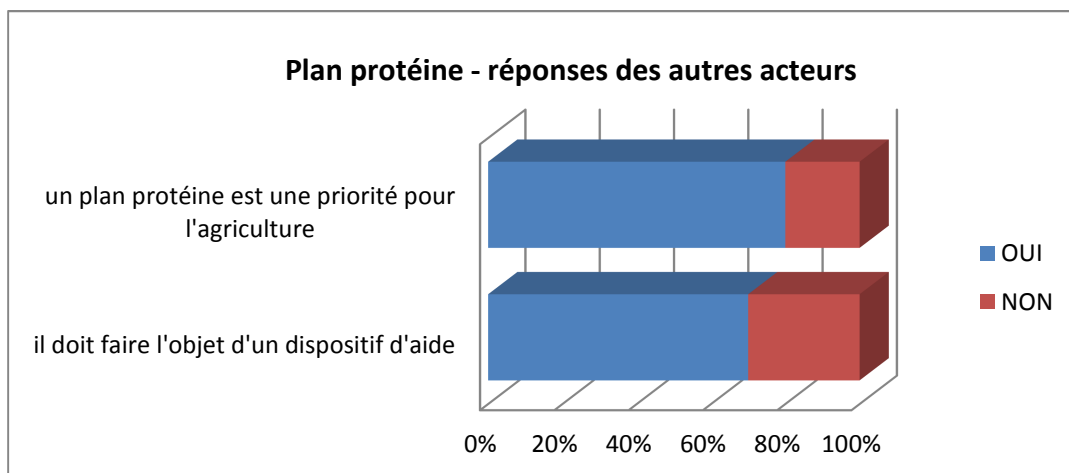
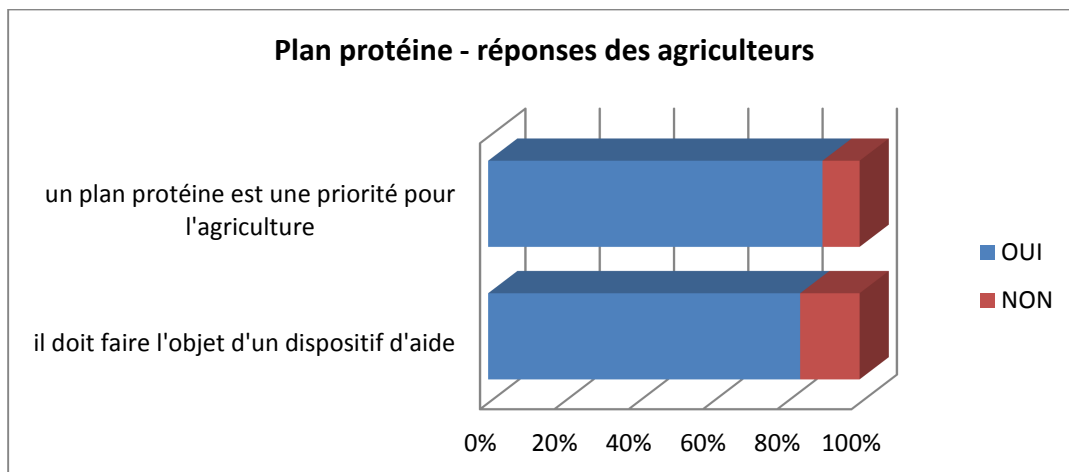
Question 3 : quelles sont les attentes principales pour être accompagné dans la transition agro-écologique ?



En résumé : Pour réussir la transition agro-écologique, il n’y a pas, pour les participants, une recette miracle, mais une batterie de réponses à proposer aux agriculteurs : les attentes des exploitants agricoles sont des accompagnements multiples et complémentaires, aides aux investissements, formation, conseil et, de façon un peu moins marquée, des projets collectifs. Chez les autres partenaires, les réponses reflètent également cela mais avec une place moins grande pour la formation et plus importante pour les projets collectifs.

Sur cet item, les réponses des agriculteurs sont équilibrées entre les 4 choix et sont sensiblement les mêmes chez les autres participants : l'accompagnement dans la transition agro-écologique doit passer à la fois par des aides aux investissements, par de la formation, par du conseil et, dans une moindre mesure (aussi souvent cité mais moins souvent en numéro 1), par des projets collectifs. Les trois premiers items sont sortis de façon tout à fait équivalente, même nombre de points, première priorité pour le même nombre de personnes, pas cité dans le même nombre de cas. Par ailleurs, l'existence de références et l'animation ont également été citées comme attente autre. Pour les autres participants, l'équilibre général est le même mais la formation est en retrait et les projets collectifs au même niveau que le conseil et les aides aux investissements.

Question 4 : un plan protéine valorisant la complémentarité élevage / grandes cultures est-elle une priorité devant faire l'objet d'un dispositif d'aide spécifique ? ?



En résumé : Le plan protéine est une priorité qui fait largement consensus.

Les exploitants agricoles et les autres partenaires considèrent largement qu'un plan protéine valorisant la complémentarité élevage / grandes cultures est une priorité, à 80%. Le soutien est moins massif pour y consacrer un dispositif d'aide spécifique, de l'ordre de 60%.

ATELIER

« Alimentation »

IAA, circuits de proximité : quel développement pour une alimentation de qualité en région ?

Introduction

Cet atelier a rassemblé, en proportion du nombre de participants, moins d'exploitants agricoles que les autres ateliers. Le périmètre de l'atelier était large, de l'industrie agro-alimentaire aux circuits de proximité. La complémentarité nécessaire et la cohérence de ces différents circuits / acteurs a été systématiquement mise en avant.

Comment construire une complémentarité entre les circuits locaux, régionaux, nationaux et internationaux ?

Pour construire une complémentarité durable des différents circuits, les participants ont d'abord noté la nécessité de les définir précisément et les caractériser, les besoins des consommateurs, des opérateurs et l'offre disponible.

Au-delà de cette première étape, la complémentarité entre les circuits doit être recherchée par la mutualisation de moyens et d'outils. Une attention particulière des participants est portée pour que cette complémentarité soit au service de tous (quelle que soit la taille des entreprises et le degré d'implication dans une filière structurée de celles-ci).

Enfin, il convient de trouver les dispositifs permettant d'obtenir un prix « juste », cela est assez simple en circuit court mais la contractualisation est nécessaire en filières (échelon supra régional). L'information des consommateurs (clients, enfants...) afin de leur faire connaître l'offre du territoire et les conditions de production, a été identifiée comme un facteur favorisant une valorisation « au juste prix » les produits.

Comment favoriser l'approvisionnement local des opérateurs présents en région, industries agro-alimentaires, grossistes, restauration hors domicile, collectivités... ?

La Région compte un certain nombre d'opérateurs, industriels, négociants, restaurateurs dont la part d'approvisionnement local pourrait être améliorée.

Le premier levier identifié concerne les marchés publics. Les possibilités de la réglementation actuelle pourraient être mieux utilisées par la formation, l'accompagnement des personnes concernées par les marchés.

Le regroupement de l'offre doit également être recherché pour pouvoir fournir régulièrement en quantité et qualité les opérateurs, condition sine qua non à remplir pour que l'approvisionnement local puisse s'inscrire dans la durée. Le développement d'outils permettant d'adapter l'offre à la demande, l'optimisation de la logistique sont également des pistes à explorer.

Enfin, un enjeu important existe également autour du mieux faire connaître la production locale auprès des opérateurs ainsi que les contraintes de saisonnalité ou de production afin d'évoluer sur une planification de la production en direction de ces marchés, sécurisée par la contractualisation.

Comment augmenter la transformation des productions régionales pour maintenir la valeur ajoutée sur le territoire et répondre aux demandes des opérateurs régionaux ?

L'autre levier pour développer l'utilisation des productions régionales serait d'augmenter la transformation des productions en région. Pour cela, il conviendrait d'abord de maintenir, moderniser et/ou créer des outils de transformation adaptés aux productions locales et accessibles à tous.

Au-delà outils à développer ou maintenir, les nouvelles demandes de consommation plus qualitatives doivent également pouvoir être mieux prises compte que ce soit en agriculture biologique, en label rouge, en production sous signe AOP De nouveaux débouchés dans une démarche de filière pourraient y compris être proposés, comme cela a été fait pour Ebly. Enfin, les projets innovants dans la valorisation du local devront être soutenus de façon appropriée, par des aides financières sous forme de subvention ou de garantie du risque pris.

Quels leviers pour mieux impliquer les habitants en faveur d'une consommation de produits de notre région ?

La consommation de produits de la région commence par l'éducation à l'alimentation, cela concerne les enfants de tous les âges, mais également les parents et l'ensemble des prescripteurs.

Il faut également que les produits puissent être accessibles dans tous les circuits de distribution (nombre et avec une accessibilité des lieux de distribution). Cela concerne aussi bien les corners dans les magasins, la vente en ligne que les marchés physiques par exemple.

Dans ce cadre, les modes de commercialisation permettant la sensibilisation des consommateurs sont à développer et favoriser.

Enfin, le volet communication est à renforcer en s'appuyant, notamment sur des vecteurs tels que les lieux touristiques, la restauration hors domicile, les initiatives existantes et/ou par la mise en œuvre d'un moment de communication dédié aux productions régionales.

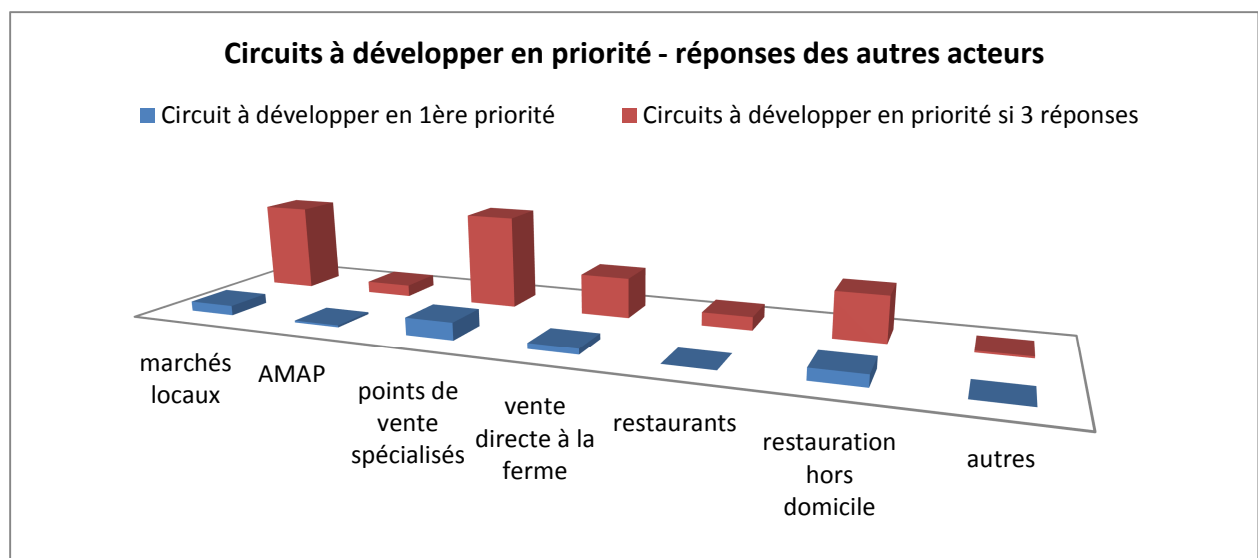
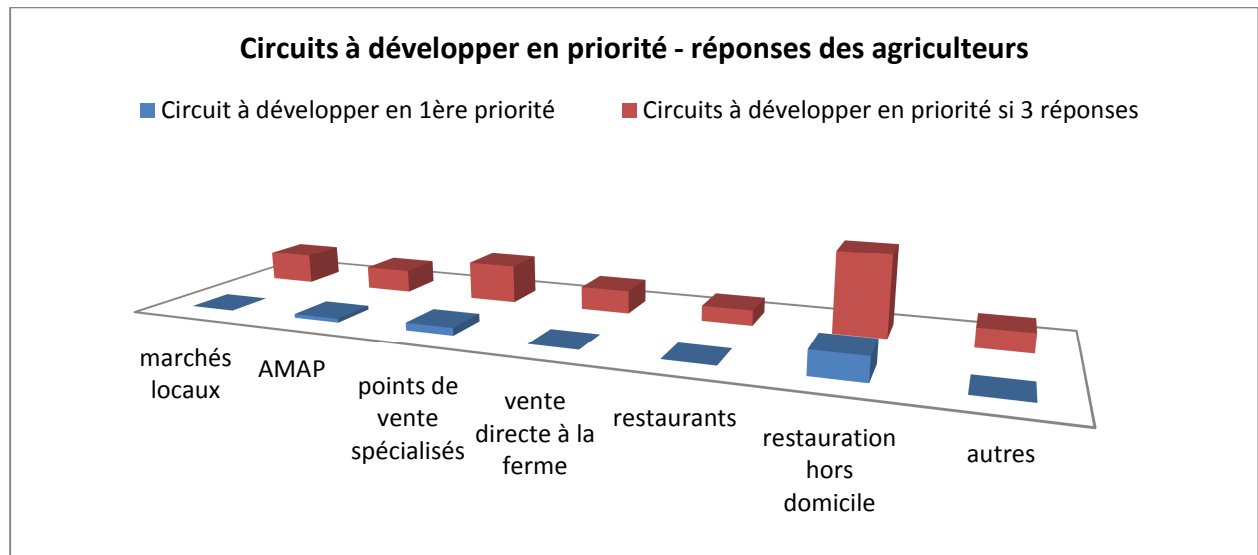
Quelle autre problématique liée à l'alimentation, qui n'a pas été traitée pendant cet atelier, jugez-vous essentiel d'évoquer ?

En conclusion de l'atelier alimentation, plusieurs autres sujets de réflexion ont été ouverts. Il a été rappelé que l'alimentation a aussi de multiples dimensions, culturelle, sociale et qu'elle a un lien direct avec la santé de la population. Il a été souligné que le local n'est pas un critère de qualité en soi. Il faut le combiner avec les conditions de production, de qualité gustative, sanitaire... Enfin, il a été souligné l'existence de freins au développement d'une production de qualité locale comme le poids de certains lobbies, les arbitrages entre actes de consommation, la diminution des services...

ATELIER Alimentation

A l'issue du débat, 26 livrets remplis ont été restitués dont 42 étaient exploitables (questions remplies et secteur d'activité du participant indiqué), **12 livrets remplis par des exploitants agricoles (ou des professionnels de la filière forêt – bois) et 30 livrets remplis par les autres représentants de l'écosystème régional** (des élus, des techniciens des structures agricoles, des associations, des représentants de l'Etat et des collectivités...).

Question 1 : quels circuits sont à développer en priorité ?



En résumé : Les agriculteurs ont une attente forte de développement des circuits autour de la restauration hors domicile. Les autres acteurs ont une vision sensiblement différente, qui met en avant les points de vente spécialisés et les marchés locaux.

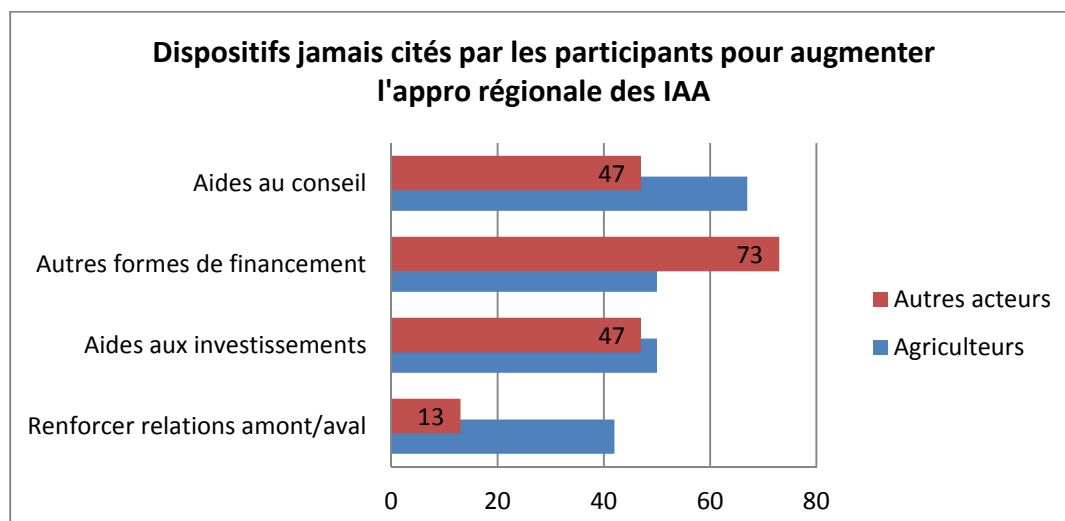
Sur cet item, les réponses des agriculteurs et des autres acteurs sont assez différentes. Pour les agriculteurs, la restauration hors domicile est le circuit à développer, c'est même la proposition classée numéro 1 le plus souvent. Les points de vente spécialisés et les marchés locaux sont également cités assez souvent mais pas comme première priorité. Les restaurants sont très peu cités et jamais comme première priorité. Les agriculteurs et les autres partenaires ont sur ce point des réponses similaires.

Pour les autres participants, les deux circuits ressortant comme étant prioritaires sont les points de vente spécialisés et les marchés locaux.

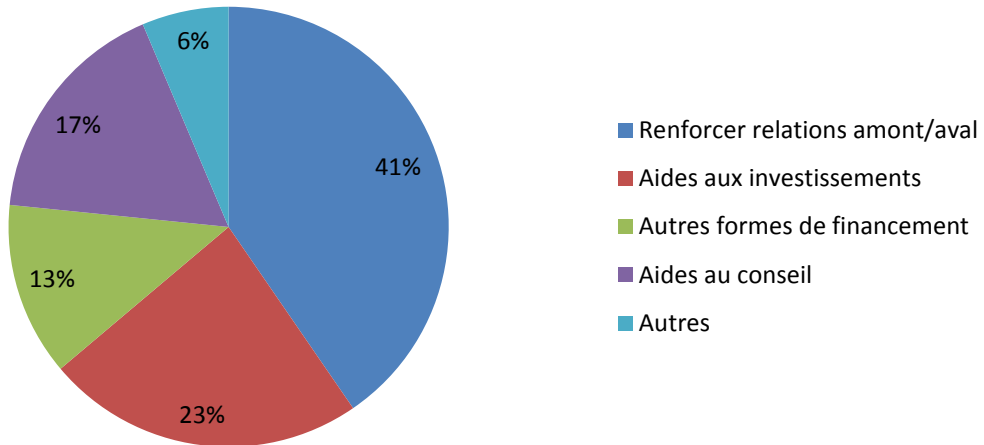
Question 2 : quels outils seraient à renforcer pour augmenter l'approvisionnement régional des industries agro-alimentaires ?

En résumé : Les aides aux investissements ne sont pas le levier principal pour réussir à augmenter l'approvisionnement régional des industries agro-alimentaires. Les agriculteurs et les autres partenaires mettent en avant les relations amont – aval, la structuration des filières.

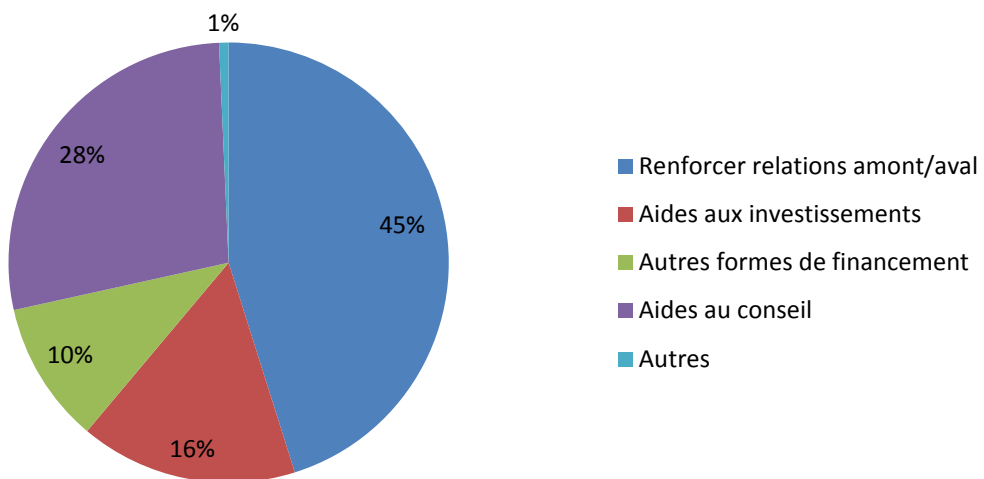
Le lien amont-aval et la structuration des filières sont plus systématiquement cités par les autres partenaires que par les agriculteurs. De façon inverse, les agriculteurs ont cité beaucoup plus souvent les autres formes de financement des projets que les autres partenaires (seuls 27% des autres participants ont coché « les autres formes de financement, avances remboursables, fonds de garantie » comme un des trois leviers prioritaires).



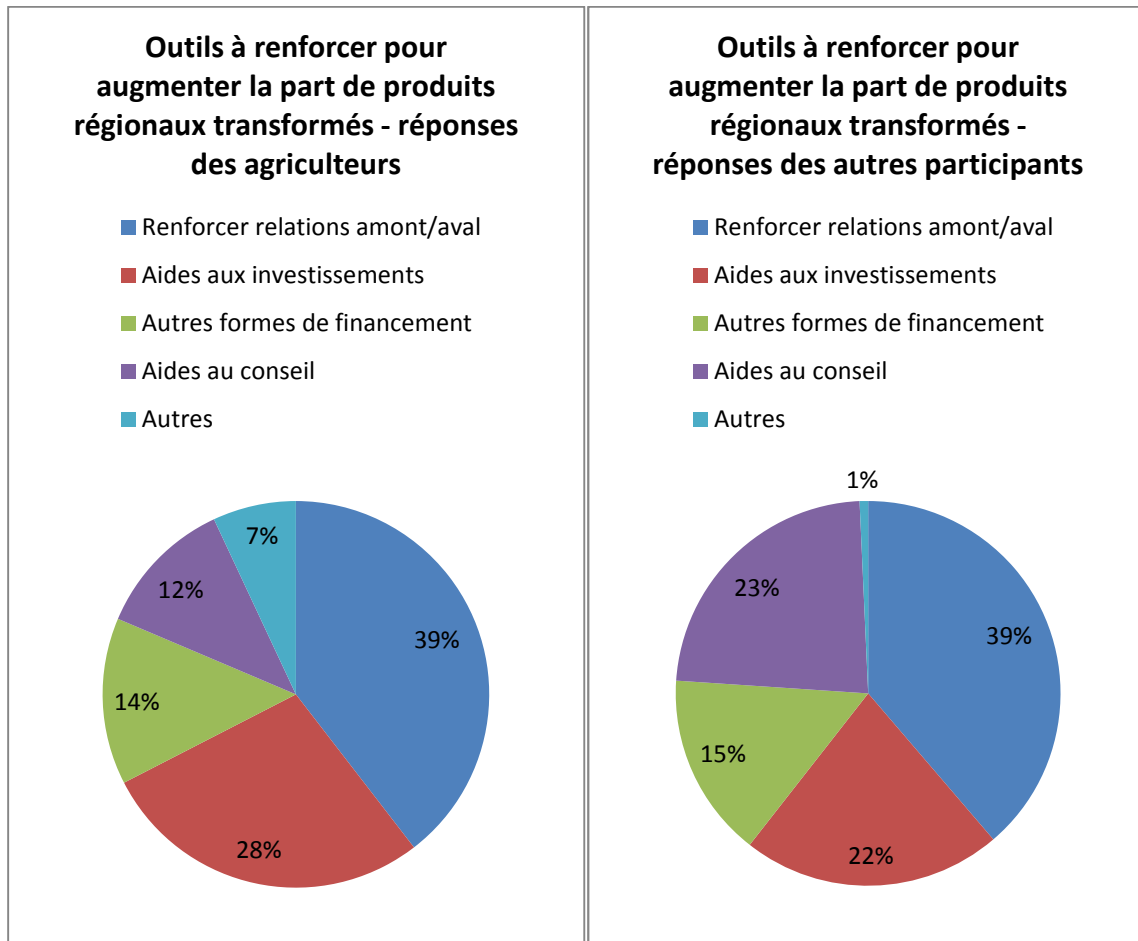
Outils à renforcer pour augmenter l'apro régional dans les IAA - réponses des agriculteurs



Outils à renforcer pour augmenter l'apro régional dans les IAA - réponses des autres participants



Question 3 : quels outils seraient à renforcer pour augmenter la part des produits régionaux transformés ?



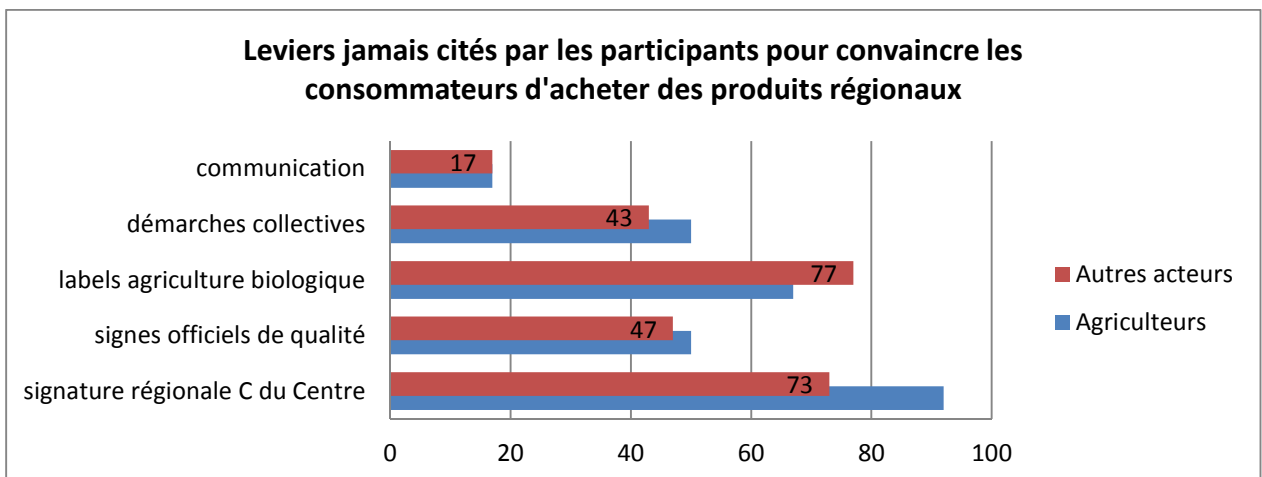
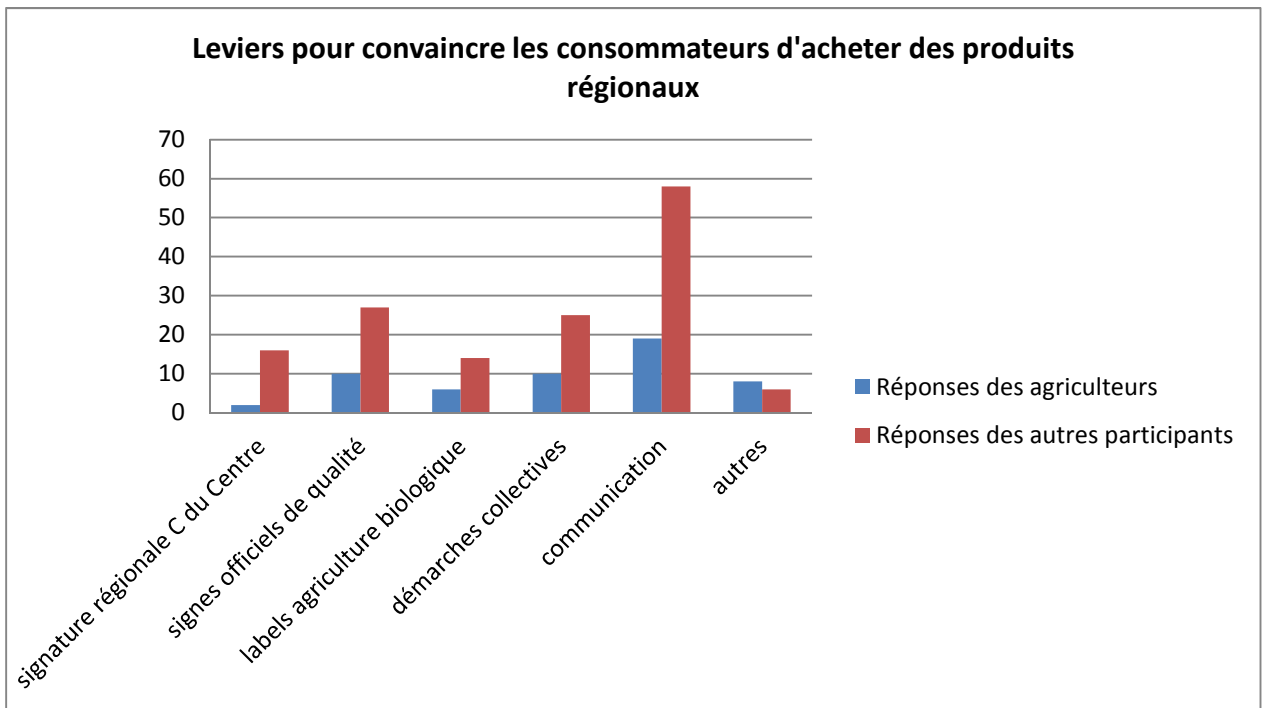
En résumé : Pour cette question, complémentaire de la précédente, les aides aux investissements, bien qu'assez massivement citées, en particulier chez les agriculteurs, ne sont pas le levier principal pour réussir à augmenter la part de produits régionaux transformés.

A nouveau, les agriculteurs et les autres partenaires mettent en avant les relations amont – aval, la structuration des filières.

Question 4 : quels leviers seraient les plus efficaces pour convaincre les consommateurs d'acheter des produits régionaux ?

En résumé : Pour convaincre les consommateurs d'acheter des produits régionaux, la réponse passe avant tout par une communication pertinente, pour l'ensemble des participants.

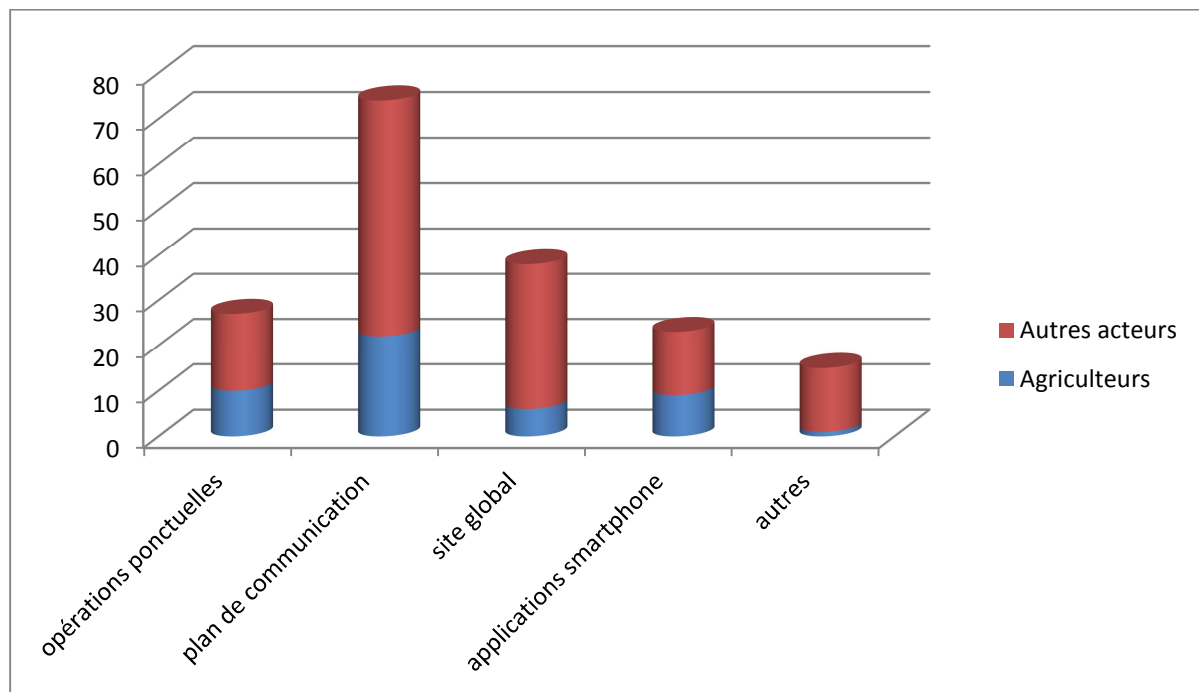
La signature régionale C du Centre reste très peu connue et/ou reconnue, en particulier chez les agriculteurs qui ne l'ont cochée comme un levier efficace que dans 8% des cas. Les labels Agriculture biologique sont également peu cités pour privilégier un acte d'achat régional.



Question 5 : quels moyens de communication seraient les plus adaptés pour mieux valoriser et faire connaître les produits régionaux ?

En résumé : La façon de communiquer la mieux adaptée, pour l'ensemble des participants, est une communication construite sur la base d'un plan de communication étalé sur toute l'année.

Les autres réponses sont citées de façon moins importante, avec quelques écarts entre les agriculteurs et les autres partenaires (les agriculteurs sont moins sur le site internet global et plus sur les applications smartphones). Parmi les réponses « autres », la communication dans les écoles a été citée à plusieurs reprises comme un levier important.



ATELIER

« Compétences-emplois »

Management, ressources humaines, formations : l'agriculture, une profession en mutation

Introduction

En introduction à la restitution des questions traitées dans cet atelier, il a été indiqué que les politiques et les dispositifs d'accompagnement sur les questions de management, ressources humaines, formations dans le domaine agricole existent et sont adaptés. Il convient avant tout de les faire connaître pour qu'ils soient plus et mieux mobilisés.

Comment forger une image positive des métiers de notre secteur qui a évolué et a besoin de recruter ?

Pour forger une image positive des métiers de l'agriculture, de la forêt, de l'agro-alimentaire il y a d'abord un travail de valorisation des métiers à réaliser, y compris par les professionnels eux-mêmes.

Il faut également informer sur la réalité des métiers proposés, la diversité des tâches à effectuer, les évolutions importantes. Pour réussir cela, il faut également apprendre à communiquer.

Face au déficit de main d'œuvre du secteur, quelles actions et quels moyens faut-il mettre en œuvre pour y remédier ?

La première étape pour cela est d'identifier le besoin en main d'œuvre, savoir le quantifier et le décrire. C'est un préalable tout à fait nécessaire qui n'est pas toujours rempli.

Ensuite, une des réponses pourrait être de mettre en place un suivi des stagiaires à l'issue des formations.

Par ailleurs, la valorisation de la main d'œuvre saisonnière est en agriculture un sujet de première importance sur lequel il faudrait avancer. Lui permettre d'acquérir une double compétence lui serait profitable. Les démarches d'emplois partagés constituent également une perspective intéressante.

Enfin, les entreprises agricoles, forestières, agro-alimentaires ont comme caractéristique commune de se situer surtout en zone rurale. L'accueil de main d'œuvre en milieu rural est une problématique à part entière : la présence satisfaisante des services, des équipements souhaités, etc. est un frein au recrutement de main d'œuvre.

Comment mieux accompagner les exploitations agricoles et forestières dans la gestion des Ressources Humaines - volet management ?

La prise en compte suffisante de la question des ressources humaines et l'importance de cette dimension dans la vie d'une exploitation agricole ne sont pas courantes. Il faut construire cette prise en compte nécessaire le plus tôt possible. Cela doit commencer dès la formation, le volet ressources humaines est à accentuer.

Au-delà, les exploitants agricoles doivent pouvoir se former et être accompagnés dans la gestion des ressources humaines. Les offres de formation, le profil des conseillers doivent pouvoir répondre à ces besoins.

Comment engager l'évolution des métiers et des compétences dans un contexte de transition technologique, écologique et numérique ?

Les participants envisagent le challenge de l'évolution des métiers et des compétences dans un triptyque « ne pas se déconnecter mais rester connecté », « se former, être informé » et avoir une attitude réflexive sur ses propres décisions.

Quelle autre problématique liée aux compétences jugez-vous essentielle d'aborder ?

En conclusion à l'atelier, trois autres sujets ont été évoqués :

- Intégrer dans les formations initiales et continue un volet sur l'agriculture biologique
- Tenir compte de la spécificité des territoires entraînant des besoins en compétences différents
- Travailler sur la problématique des salariés détachés.

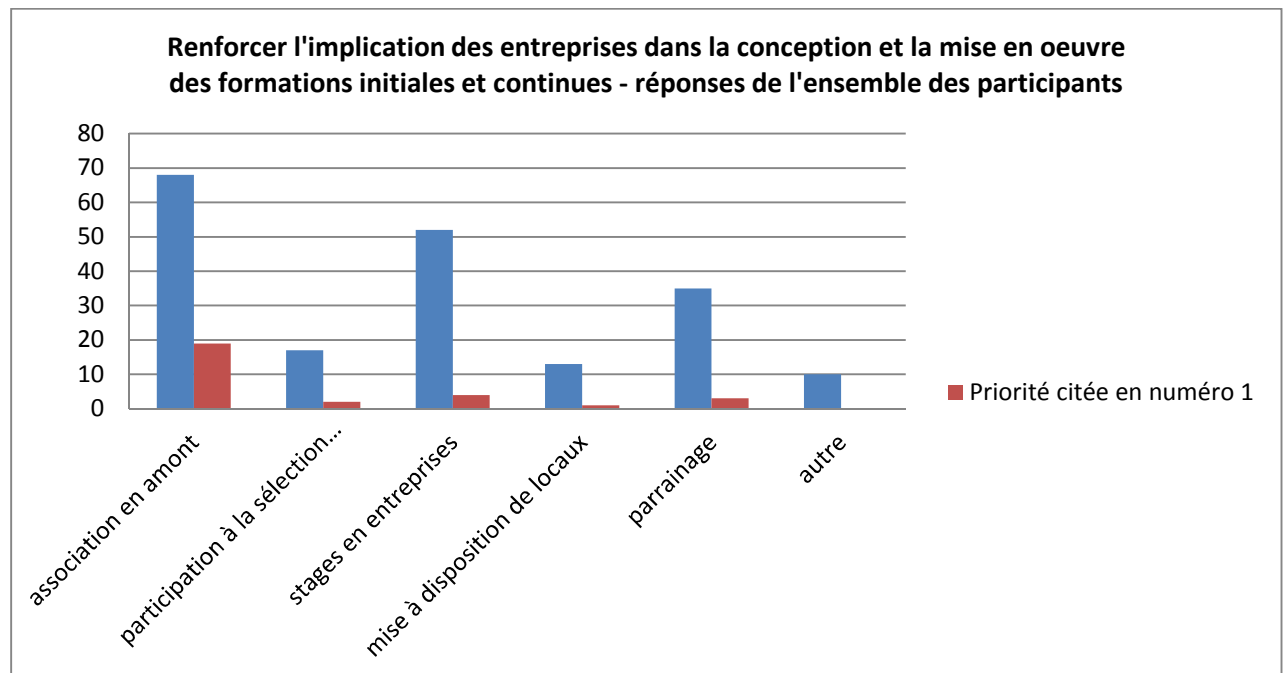
ATELIER COMPETENCES - EMPLOIS

A l'issue du débat, 55 livrets remplis ont été restitués dont 40 étaient exploitables (questions remplies et secteur d'activité du participant indiqué) : **15 livrets remplis par des exploitants agricoles (ou des professionnels de la filière forêt – bois) et 25 livrets remplis par les autres représentants de l'écosystème régional** (des élus, des techniciens des structures agricoles, des associations, des représentants de l'Etat et des collectivités...).

Question 1 : comment renforcer l'implication des entreprises dans la conception et la mise en œuvre des formations initiales et continues ?

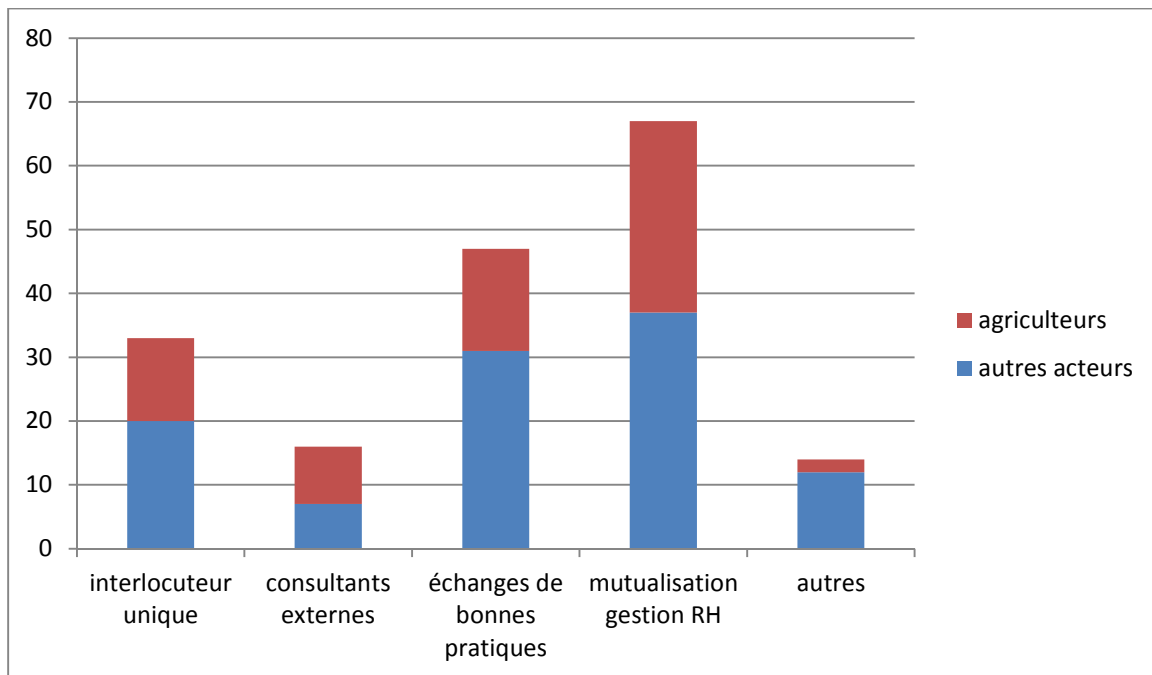
Les agriculteurs et les autres partenaires ont eu des réponses similaires sur cette question : pour renforcer l'implication de la profession agricole dans la conception et la mise en œuvre des formations, il faut réussir à plus associer les professionnels en amont dans la conception et l'évolution des contenus.

Par ailleurs, dans ce domaine d'activité, les stages en entreprise et les parrainages restent des priorités.



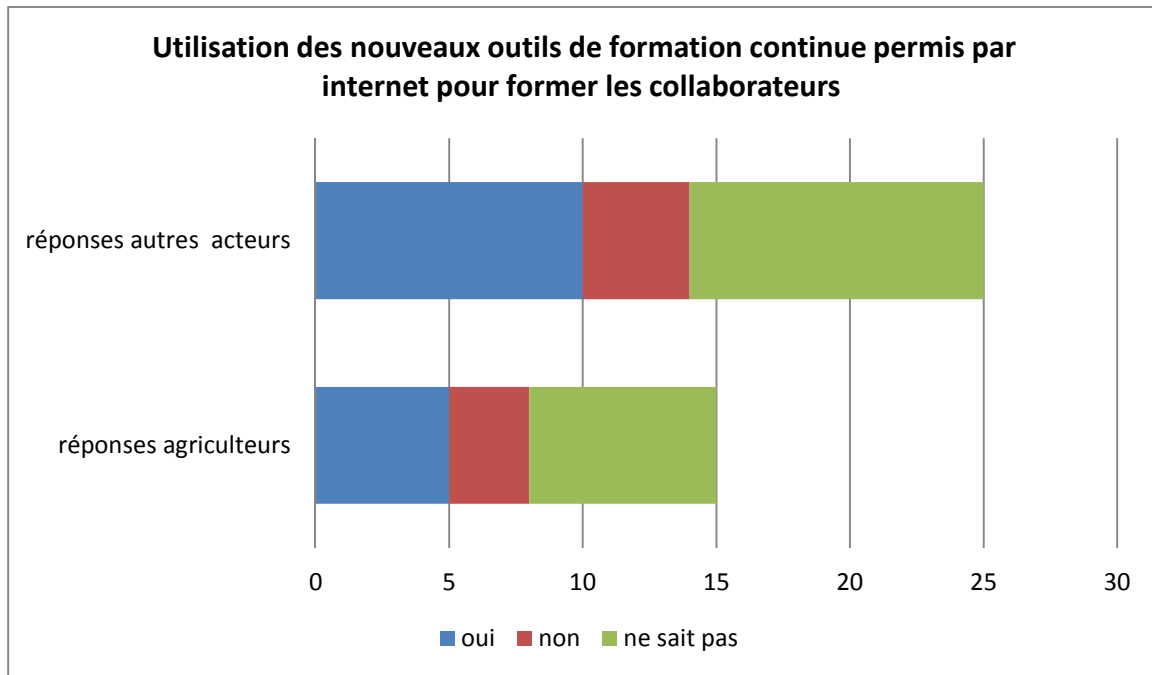
Question 2 : comment mieux accompagner les entreprises dans leur gestion des ressources humaines ?

Sur cette question aussi, les agriculteurs et les autres partenaires ont eu des réponses similaires : pour accompagner les exploitants agricoles dans leur gestion des ressources humaines, la mutualisation de la gestion des ressources humaines est la solution privilégiée. Les échanges de bonnes pratiques entre exploitants agricoles sont également mis en avant. Enfin, il faut souligner que dans les réponses « autres », c'est la formation continue qui a été ajoutée comme accompagnement souhaité.



Question 3 : l'utilisation des nouveaux outils de formation continue permis par internet sont-ils envisageables pour former les collaborateurs ?

Les nouveaux outils de formation permis par internet (modules de formation à distance, conférences thématiques par le web...) sont peu connus et donne des avis partagés. Il y a sur ce sujet un travail d'information et de sensibilisation préalable à effectuer.



Les réponses aux questions 4 et 5 relatives au dispositif régional de financement de l’accompagnement à l’installation et à la transmission – reprise en agriculture ne sont pas exploitables. En effet, elles ont été très souvent été non remplies, en particulier par les non agriculteurs et par l’ensemble des participants pour la question sur l’accompagnement à l’installation.

Chez les agriculteurs, les trois quarts des réponses sont favorables à un dispositif régional d’accompagnement de la transmission reprise avec un point accueil transmission unique.

ATELIER

« Performance de notre agriculture »

Innové, comment ? Pourquoi ?

Introduction

Cet atelier a réuni en nombre équilibré des agriculteurs et des partenaires autres (élus, administrations, domaine de la recherche, des centres techniques...). Les positions exprimées par les participants ont souvent été convergentes et permettent de donner quelques grandes lignes sur l'innovation dans le domaine de l'agriculture et de la forêt.

Comment encourager et diffuser la culture de l'innovation dans les filières agricoles, forestières, agro-alimentaires ?

La définition à donner de l'innovation a d'abord été partagée.

L'innovation doit être prise au sens large et doit s'ouvrir sur les autres domaines économiques et sociétaux. L'innovation peut être technologique mais toutes les formes que peut prendre l'innovation doivent être encouragées, innovation de procédé, de service, de gestion des ressources humaines ou de relations sociales. L'innovation peut être individuelle ou collective, ponctuelle ou structurante. Il y a beaucoup de « petites » innovations qui méritent qu'on s'y intéresse.

Pour encourager la culture de l'innovation, lui enlever son caractère parfois intimidant, il faut parler de l'innovation dès la formation, en se basant sur des exemples concrets qui ont eu des effets sur la qualité de vie, la rentabilité économique, l'environnement. Le recours à des équipements pilote serait également facilitateur.

Par ailleurs, il faut favoriser les rencontres à l'échelle des territoires et réinventer le collectif de proximité. Enfin, un recensement des acteurs et des ressources mobilisables serait utile pour faciliter le passage dans une démarche active.

Comment détecter et accompagner l'innovation au regard des enjeux identifiés ?

De façon unanime, les participants ont d'abord considéré qu'il ne fallait pas créer de structure supplémentaire ! Ils ont partagé également le sentiment que détecter les innovations sur le terrain ne peut se faire que par un vrai travail de « missionnaire », par un réseau au plus près des entreprises

Au-delà de la détection, la mise en valeur des expériences par des trophées, des concours, des salons, des évènements, toutes initiatives permettant de relayer, mettre en valeur, faire connaître par du concret pour donner envie, sont nécessaires. La mise en valeur d'innovations réussies doit s'accompagner d'une attention à ne pas stigmatiser les échecs mais réussir à en tirer des enseignements. Enfin, l'expérimentation, l'utilisation de références sont également favorables aux pratiques d'innovation et à mobiliser.

L'accompagnement de l'innovation par les financeurs mérite un travail de pédagogie. Ils sont souvent trop frileux à soutenir les projets d'innovation. Des dispositifs type « assurance innovation » sont à imaginer.

Comment assurer le transfert (et l'accompagnement du transfert) de l'innovation de la façon la plus rapide possible et en assurant la répliquabilité des innovations ?

Pour qu'une innovation soit transférée, le plus rapidement possible, il faut d'abord pouvoir démontrer sa viabilité économique et technique.

En termes d'organisation, il faut améliorer la coordination des acteurs en charge de la diffusion, renforcer leur professionnalisation et faire des choix car on ne peut pas tout financer.

Enfin, les participants considèrent qu'il faut continuer à s'appuyer sur les filières car on n'a toujours pas trouvé mieux.

Quelles sont vos attentes par rapport aux acteurs privés et publics de l'innovation et notamment du Conseil régional ?

Parmi les attentes des participants, un souhait unanime de simplification administrative et de lisibilité a d'abord été affiché comme préalable à toutes les autres propositions.

Au-delà de ce souhait général, dont la portée dépasse largement l'intervention régionale, les participants ont formulé le souhait que la Région puisse mettre en place une politique « innovation en agriculture » transversale, en dehors des CAP filières. Il conviendrait de ne pas limiter cette politique au seul appel à projet du « Partenariat Européen pour l'Innovation » afin de pouvoir accompagner quelques projets innovants intéressants qui ne correspondraient pas aux standards du « Partenariat Européen pour l'Innovation ». Il sera nécessaire de construire cette politique en ne limitant pas les interventions à la seule subvention.

Les participants ont également proposé de privilégier, dans le cadre de la politique de soutien à la recherche, les projets de recherche publique qui sont en lien avec les besoins des acteurs régionaux.

Quelle autre problématique liée à la performance de notre agriculture, qui n'a pas été traitée pendant cet atelier, jugez-vous essentiel d'évoquer ?

En conclusion à cet atelier, quelques sujets non directement traités au cours de l'atelier mais qui mériteront réflexion ou approfondissement ont été évoqués : la question de la prise en compte de la propriété intellectuelle en agriculture ; la question de l'accès au foncier ; la nécessaire stabilité du cadre réglementaire (qui rejoint un peu la simplification administrative et la lisibilité) et une réflexion plus générale autour de l'innovation en agriculture : l'innovation pour sortir de la seule production de masse et valoriser en transformant plus.

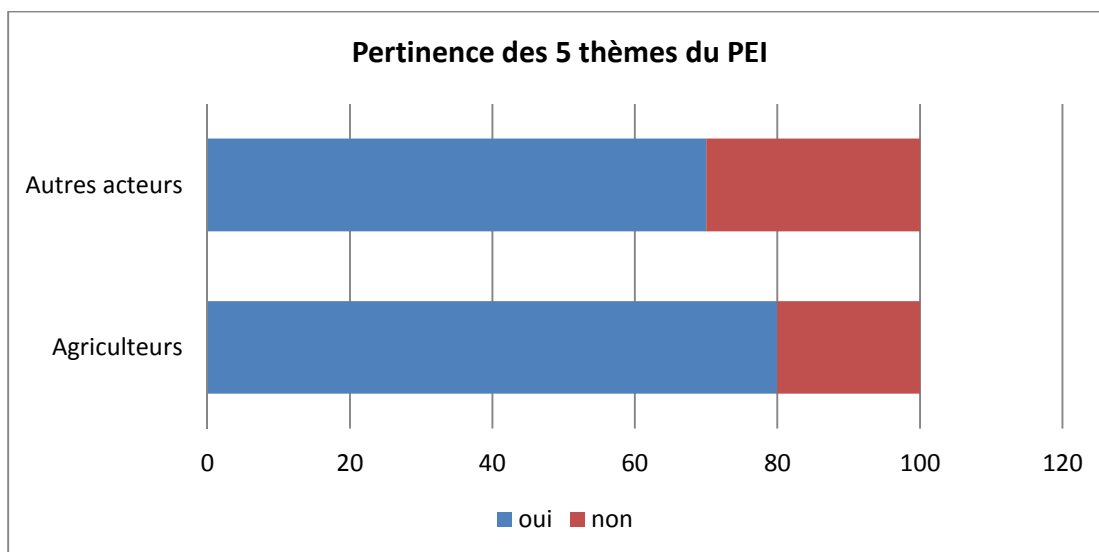
ATELIER PERFORMANCE DE NOTRE AGRICULTURE

A l'issue du débat, 52 livrets remplis ont été restitués dont 48 étaient exploitables (questions remplies et secteur d'activité du participant indiqué) : **28 livrets remplis par des exploitants agricoles ou des entrepreneurs de la filière forêt – bois et 20 livrets remplis par les autres représentants de l'écosystème régional** (des élus, des techniciens des structures agricoles, des associations, des représentants de l'Etat et des collectivités...).

Question 1 : cinq thèmes ont été retenus dans le cadre du « partenariat européen pour l'innovation », couvrent-ils de façon satisfaisante le champ de l'innovation en agriculture et forêt ?

Résumé : Les réponses des participants, en particulier des agriculteurs, ont apporté une validation des priorités thématiques régionales identifiées dans le Partenariat européen pour l'innovation.

Les réponses sont positives dans 80% des cas, surtout, aucune autre proposition thématique n'a été faite pour compléter les cinq axes prioritaires identifiés. Cet item a parfois été commenté pour mettre en avant des raisons d'innover (maintenir l'élevage en région à moyen long terme, faire de la qualité des aliments une priorité) et des éléments de contexte à retenir (veiller à ne pas déconnecter l'agriculture des autres secteurs économiques et diminuer autant que possible les exigences administratives).

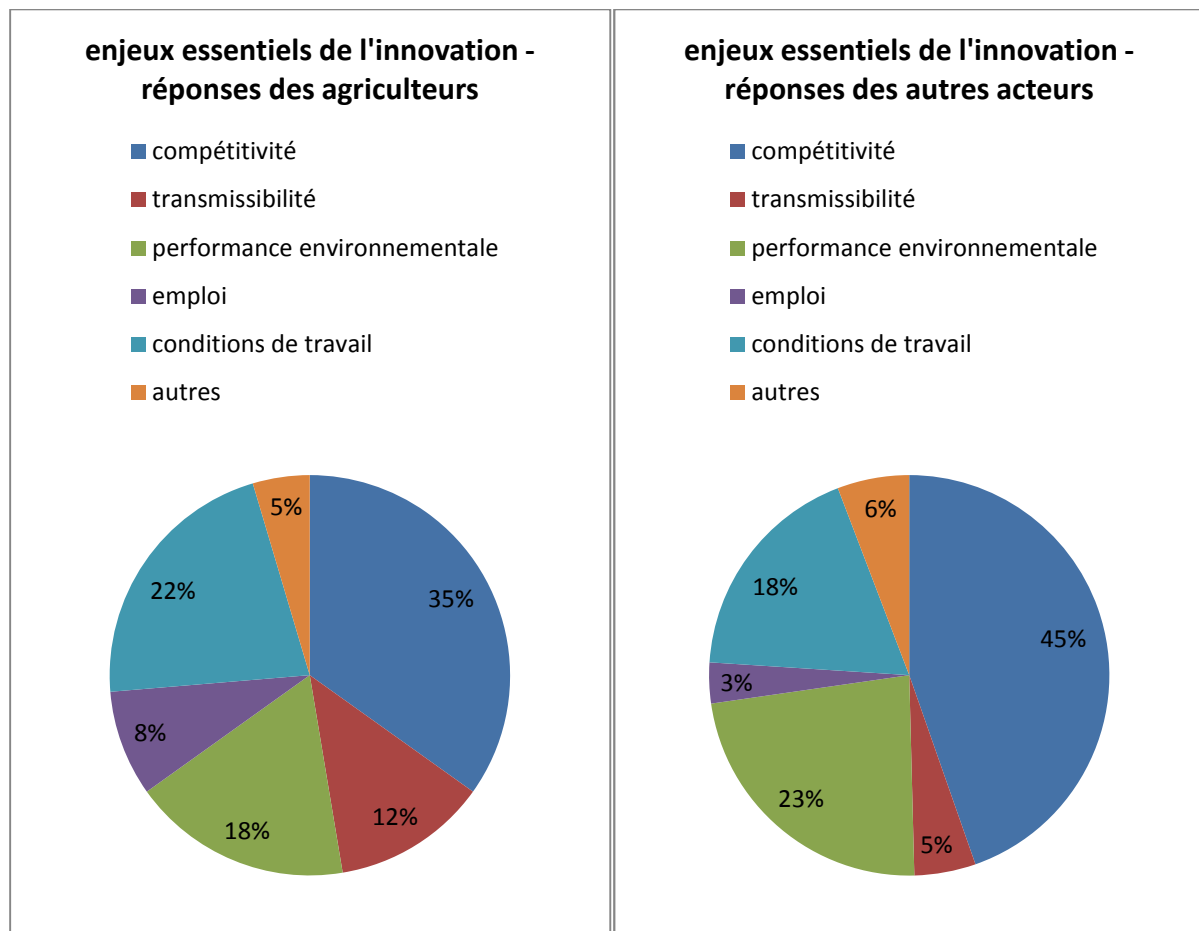


Question 2 : quels sont les enjeux essentiels de l'innovation ?

Résumé : Parmi les 5 enjeux proposés dans les livrets du participant, l'amélioration de la compétitivité est très nettement l'enjeu identifié comme étant prioritaire.

L'amélioration de la compétitivité est le premier enjeu pour 75% des agriculteurs qui ont répondu et seuls 18% ne l'ont pas retenu dans les 3 enjeux prioritaires. L'amélioration des conditions de travail et l'amélioration de la performance environnementale sont les deux enjeux qui suivent, la transmissibilité de l'exploitation et le maintien/augmentation de l'emploi sont les deux enjeux les moins cités et très rarement cités en première position. Peu d'enjeux autres ont été ajoutés, parmi eux, la simplification administrative a néanmoins été citée deux fois.

Les autres acteurs ont des réponses assez similaires aux agriculteurs bien que moins diverses et accordant moins d'importance à la transmissibilité et au capital humain (emploi + conditions de travail).



Question 3 : quels sont les facteurs clés de succès pour l'innovation ?

Résumé : Parmi les 5 facteurs clés de succès pour l'innovation proposés, les réponses des agriculteurs et des autres participants sont homogènes. Les cinq facteurs sont retenus, aucun ne se détache très nettement. La réussite est multifactorielle.

Le facteur «bénéficier d'un accompagnement pour le développement des innovations » est le facteur mis en tête et seuls 10% des agriculteurs qui ont répondu ne l'ont pas cité dans leurs trois facteurs clés de réussite. «Disposer d'un interlocuteur unique pour guider les chefs d'exploitation vers les dispositifs adaptés et suivre le projet » est le facteur qui se détache en deuxième position, il est le facteur le plus souvent cité par les agriculteurs comme premier facteur de réussite.

Les trois autres facteurs clés de réussite proposés, « être dans un projet collectif, collaboratif », « accéder aux solutions de financement », « identifier et mobiliser les ressources externes nécessaires au projet » sont priorisés de la même façon.

